

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE
DU NORD DES MASKOUTAINS**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, tenue le 11 juillet 2023 à la caserne située au 174, rue Saint-Germain de la Municipalité de Saint-Hugues.

Est présent sur place :

Mme Audrey Lussier, M. Alain Jobin et M. Simon Valcourt et M. Yves Guérette, président

Assistent également à la séance:

Benoît Gaudette, directeur incendie
Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière

À dix-neuf heures trente-neuf (19h39), M. Yves Guérette, président, procède à l'ouverture de la séance du conseil d'administration.

2023-07-68

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2023;
4. **TRÉSORERIE :**
 - 4.1 Comptes à payer au 10 juillet 2023
5. **ADMINISTRATION**
 - 5.1 Activité sensibilisation du public – Fête familiale – Saint-Hugues – Demande
 - 5.2 Dossier RH – Prolongation sans solde employé no 029
 - 5.3 Nominations personnes désignées cour municipale - Modification
6. **DEMANDES DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
 - 6.1 Casque désuet – demande d'un pompier
 - 6.2 Budget : Bottes incendie – Ajout
 - 6.3 Formation désincarcération automobile – Modification
 - 6.4 Cahier de prévention AGSICQ
7. **INFORMATIONS DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
8. **IMMEUBLES :**
 - 8.1 Suivi – Recommandation pavage cour caserne 60
9. **INFORMATIONS DIVERSES**
10. **VARIA :**
 - 10.1 Correspondance : Invitation 25 ans APAM
 - 10.2 Suivi RH
11. **INCENDIE :**
 - 11.1 Rapport mensuel – juin 2023
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS : (15 MINUTES)**
13. **LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par M. Simon Valcourt, appuyé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert.

2023-07-69

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JUIN 2023**

Considérant que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2023 ;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

En conséquence, il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2023 et d'en autoriser les signatures.

2023-07-70

ADOPTION DES COMPTES À PAYER 10 JUILLET 2023

Il est proposé par M. Simon Valcourt et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter les comptes à payer tels qu'ils ont été déposés au 10 juillet 2023;

2023-07-71

ACTIVITÉ DE SENSIBILISATION DU PUBLIC – FÊTE FAMILIALE – SAINT-HUGUES - DEMANDE

Considérant la fête familiale qui est organisée par le comité des loisirs de la municipalité de Saint-Hugues le 16 septembre 2023 ;

Considérant la demande du comité des loisirs pour avoir des pompiers ainsi qu'un camion sur le site des festivités afin de promouvoir et faire découvrir un service essentiel ;

Considérant que le comité a aussi fait une demande d'autorisation de feux d'artifice ;

Considérant que lors de cet événement, il sera possible de faire de la prévention, de la sensibilisation du public auprès des citoyens et selon l'effectif, une démonstration ;

En conséquence, il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande du comité des loisirs pour l'implication des pompiers lors de la fête familiale le 16 septembre 2023;

Et d'autoriser la tenue de feux d'artifice, à la date mentionnée, par le comité des loisirs, et ce, selon les directives du directeur du service de sécurité incendie de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains.

2023-07-72

DOSSIER RH - PROLONGATION SANS SOLDE EMPLOYÉ NO 029

Considérant la résolution 2022-08-93 adoptée le 16 août 2022 autorisant un congé sans solde à l'employé 029 pour une période de 12 mois ;

Considérant le dossier administratif et médical de la personne portant le numéro d'employé 029 ainsi que les limitations fonctionnelles actuelles ;

Considérant la discussion avec l'employé ainsi que les recommandations du directeur ;

Considérant que la prolongation du congé sans solde n'entraînera pas de bris de service;

En conséquence, il est proposé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de prolonger le congé sans solde de l'employé no 029 pour une période de 12 mois. Cette période prenant fin le 11 juillet 2024.

2023-07-73

NOMINATION DES PERSONNES DÉSIGNÉES COUR MUNICIPALE - MODIFICATION

Considérant la résolution 17-12-122 adoptée le 12 décembre 2017 demandant aux municipalités de nommer des personnes désignées pouvant les représenter à la cour municipale ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier la liste des personnes nommées afin d'assurer la concordance avec le personnel en poste au sein de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains ;

En conséquence, il est proposé par M. Alain Jobin, appuyé par M. Simon Valcourt et résolu à l'unanimité de demander aux municipalités de nommer M. Benoit Gaudette, directeur, M. Yvon Roy et M. Sébastien Daviau, directeurs adjoints, Mme Alexandria Boucher, pompière et préventionniste, ainsi que Mme Christine Viens, lieutenant comme personnel désigné pouvant les représenter à la cour municipale concernant l'application de leurs règlements portant sur la sécurité incendie ;

Et de retirer les noms figurant dans la résolution 17-12-122 de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains.

2023-07-74

CASQUE DÉSUET – DEMANDE D'UN POMPIER

Considérant que les casques de plus de 10 ans ne peuvent être utilisés, car ils ont atteint leur fin de vie selon la norme NFPA ;

Considérant la demande d'un employé pour conserver son casque avec lequel il a procédé aux interventions ;

En conséquence, il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la demande de l'employé pour conserver son casque tout en lui effectuant un rappel sur le *Règlement 2022-07 Remplaçant et abrogeant le règlement 2017-04 relatif au code d'éthique et déontologie des employés* puisque le casque conservera son identification.

2023-07-75

BUDGET : BOTTES INCENDIE - AJOUT

Considérant la résolution 2023-02-19 adoptée le 14 février 2023 autorisant les achats d'habit de combat, de casques avec visière oculaire et module d'éclairage, de bottes en cuir, de gants et de cagoules;

Considérant qu'après validation de l'inventaire, beaucoup de bottes avaient atteint la durée de vie selon la norme NFPA

Considérant les récentes embauches au sein de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains;

En conséquence, il est proposé par M. Simon Valcourt, appuyé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité d'autoriser l'acquisition de 4 paires de bottes en cuir supplémentaire prévu à la résolution 2023-02-19.

2023-07-76

FORMATION DÉSINCARCÉRATION AUTOMOBILE - MODIFICATION

Considérant la résolution 2023-02-17 adoptée le 14 février 2023 autorisant l'inscription de trois (3) candidats à la formation Désincarcération automobile;

Considérant l'intérêt d'une personne supplémentaire et la recommandation du directeur incendie

Considérant les sommes reçues du volet 3 des années précédentes et que cette formation est d'ailleurs admissible au Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaire ou à temps partiels – Volet 3;

Considérant que la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains offre cette spécialité sur les territoires des municipalités membres et aux voisins limitrophes;

En conséquence, il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription d'une quatrième personne à la formation Désincarcération automobile.

2023-07-77

CAHIER DE PRÉVENTION AGSICQ

Considérant la correspondance reçue le 7 juillet de la part de l'AGSICQ (Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec) à l'effet qu'un cahier spécial concernant la prévention des incendies sera à nouveau édité;

Considérant l'intérêt de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains à collaborer avec les différents SSI pour la réalisation de ce cahier spécial en marge de la Semaine de la prévention des incendies;

En conséquence, il est proposé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription et la participation de la Régie selon la grille tarifaire 2023 proposée par l'AGSICQ pour la somme de 300\$.

INFORMATION DU DIRECTEUR

Aucun point

IMMEUBLES

SUIVI – RECOMMANDATION PAVAGE COUR CASERNE 60

La secrétaire-trésorière fait suite à la requête de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud en lien avec la résolution 2022-08-98 adoptée le 16 août 2022 de la Régie. La municipalité de Saint-Barnabé-Sud aimerait avoir un croquis des besoins réels pour le pavage de la cour de la caserne 60. Un membre du conseil soulève la question d'une glissière de sécurité. **À suivre.**

INFORMATIONS DIVERSES

Aucun point

VARIA :

CORRESPONDANCE : INVITATION 25 ANS APAM

La secrétaire-trésorière informe les membres du conseil de la correspondance reçue de l'Association des pompiers auxiliaires de la Montérégie (APAM). Le directeur incendie ainsi que le président confirment leur présence à l'événement.

SUIVI RH

Le directeur incendie fait un tour d'horizon de sa vision de l'avenir, des dossiers en processus en lien avec l'embauche, la rétention, la formation, la disponibilité, etc. ainsi qu'un retour sur le communiqué paru dans les journaux du coprésident de l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec (AGSICQ) M. Jean Melançon. Il effectue aussi un petit rappel sur l'imputabilité de tous.

SERVICE PR

Le directeur incendie fait un retour sur les possibles situations où les premiers répondants (PR) devraient quitter pour un appel incendie versus le service aux citoyens ainsi que nos obligations en lien avec l'agence de santé CISSS Montérégie-Centre.

INCENDIE

DÉPÔT – RAPPORT MENSUEL – JUIN 2023

Le directeur dépose le rapport mensuel du mois de juin 2023 concernant les interventions du service incendie et fait un retour sur celles-ci.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes. Le conseil n'a reçu aucune question par courriel.

2023-07-78

LEVÉE DE LA SÉANCE

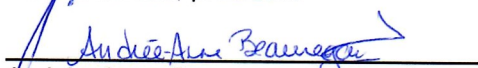
À vingt heures vingt-trois (20h23), il est proposé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore la présente séance.

Adoptée.

Signé à Saint-Hugues, ce (15 e) jour d'août 2023.



Yves Guérette, président



Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière